

phètes, prenaient pour des temps qui ne sont pas encore entièrement écoulés, possession des Saints Lieux !”

III

Reliques Insignes

La sainte Robe de Trèves

Lors donc que l'Electeur eut recouvré une sorte de tranquillité par le sentiment de son chapitre et qu'il eut pris la résolution d'exposer la sainte Robe, pour préparer le peuple à cette Fête, il fit ce que de tout temps l'Eglise a fait avant les grandes solennités chrétiennes ; et le zèle qu'il déploya dans cette circonstance rassura encore plus son âme craintive que le conseil de son Chapitre. Il ordonna des prières publiques auxquelles les prêtres durent s'unir en conjurant Dieu, de concert avec les fidèles, de bénir et de protéger à jamais l'église de Trèves, de regarder d'un œil propice l'exposition de cette antique Relique, et de daigner écarter tous les maux qui pourraient en résulter. Il recommanda à son clergé de travailler pendant ce temps à acquérir la perfection nécessaire pour remplir son ministère avec sainteté et édification.

Quand cette préparation fut terminée, le 14 avril, le haut clergé de Trèves, son évêque à la tête, se rendit à la cathédrale. Ils se tinrent debout dans le chœur, pendant qu'on découvrait le maître-autel où, d'après le récit des anciens, devait se trouver la sainte Robe. L'Electeur invita alors son Grand Vicaire de